**RAPPORT DE PROGRÈS DE PROJET PBF**

**PAYS:**   HAÏTI

**TYPE DE RAPPORT: SEMESTRIEL, ANNUEL OU FINAL: ANNUEL**

**ANNÉE DE RAPPORT: 2021**

|  |  |
| --- | --- |
| **Titre du projet:** Réduction de la violence communautaire à Martissant et La Saline  **Numéro Projet / MPTF Gateway:**  **00124535** | |
| **Si le financement passe par un Fonds Fiduciaire (“Trust fund”):**  ☐ Fonds fiduciaire pays  ☐ Fonds fiduciaire régional  **Nom du fonds fiduciaire:** | **Type et nom d’agence récipiendaire:**  Agences des Nations Unies  **UNOP****S   (Agence coordinatrice)**  **PNUD**  **UNFPA** |
| **Date du premier transfert de fonds:**  29/10/2020  **Date de fin de projet:** 28/10/2022  **Le projet est-il dans ces six derniers mois de mise en œuvre?**  Non | |
| **Est-ce que le projet fait part d’une des fenêtres prioritaires spécifiques du PBF:**  ☐ Initiative de promotion du genre  ☐ Initiative de promotion de la jeunesse  ☐ Transition entre différentes configurations de l’ONU (e.g. sortie de la mission de maintien de la paix)  ☐ Projet transfrontalier ou régional | |
| **Budget PBF total approuvé (par agence récipiendaire):**  **Agence récipiendaire Budget**  UNOPS$      1,525,000        PNUD $        873,000        UNFPA $       300,000        $  **Total: $       2,698,000**  Taux de mise en œuvre approximatif comme pourcentage du budget total du projet: 45%     \*JOINDRE LE BUDGET EXCEL DU PROJET MONTRANT LES DÉPENSES APPROXIMATIVES ACTUELLES\*  **Budgétisation sensible au genre:**  Indiquez le montant ($) du budget dans le document de projet alloué aux activités dédiées à l’égalité des sexes ou à l’autonomisation des femmes: **$ 814,368**  Indiquez le montant ($) du budget dépensé jusqu’à maintenant pour les activités dédiées à l’égalité des sexes ou à l’autonomisation des femmes: **30.4%** | |
| **Marqueur de genre du projet:** 2  **Marqueur de risque du projet:** 2  **Domaine de priorité de l’intervention PBF (« PBF focus area »):**  Le résultat de l’ISFauquel le projet contribue :  Objectif de référence n° 2 - Les institutions de l'État, les autorités locales, les organisations communautaires de la société civile, les organisations de jeunes et de femmes sont engagées dans des processus de consultation et de coopération et dans des programmes visant à réduire la violence communautaire, en particulier celle liée aux gangs et aux crimes sexuels et sexistes.  Le projet contribue, par ailleurs, à la mise en œuvre de l’Agenda 2030, plus précisément sur les Objectifs de Développement Durables suivants :  Objectif 5: Promouvoir l’égalité des sexes pour que ce droit ne soit pas seulement un droit fondamental de la personne, mais aussi un fondement nécessaire pour l’instauration d’un monde pacifique, prospère et durable  Objectif 8: Réorganiser les politiques économiques et sociales visant à éliminer complètement la pauvreté  Objectif 9: Promouvoir les investissements dans l’infrastructure qui sont essentiels pour parvenir au développement durable  Objectif 11 : Reconnaître la nécessité d'investir dans les environnements urbains afin de rendre les villes et les communautés plus durables.  Objectif 16 : Promouvoir l’avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l’accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.  Le projet contribue également aux objectifs nationaux suivants :  • Le Plan stratégique de développement d’Haïti (PSDH 2030), en particulier les piliers relatifs aux refondations économique (2.8.2 Réaliser des travaux à haute intensité de main-d’œuvre) et sociale (3.6.1 Promouvoir et développer l’action civique) ;  • La priorité n ° 1 de l'administration Moise : réformer l'État et maintenir la stabilité politique et sociale ;  • L’article 24 de la Déclaration de politique générale du Premier ministre, qui vise à mettre en œuvre des programmes de lutte contre la pauvreté extrême par la réduction du coût de la vie et l’augmentation du pouvoir d’achat, notamment par le lancement de travaux publics à forte intensité de main-d’œuvre visant à promouvoir la paix sociale ;  • Le plan d'action communal 2017-2018 de la mairie de Port-au-Prince, en particulier par rapport aux axes II sur la sécurité publique et III sur le développement économique et la gouvernance. | |
| **Préparation du rapport:**  Rapport préparé par: Nathalie W. G. Necence, Project Manager, UNOPS  Rapport approuvé par:  Le Secrétariat PBF a-t-il revu le rapport: Oui | |

**Partie 1 : Progrès global du projet**

Malgré la situation de crises (politiques et sécuritaire) et des catastrophes naturelles qui ont entravé la bonne mise en œuvre de certaines activités, des progrès remarquables ont été enregistrés notamment la finalisation par chaque agence récipiendaire du processus de recrutement du personnel dédié au projet ; la contractualisation des opérateurs de terrain, Viva Rio et Lakou Lapè charges du volet ingénierie sociale.

Nous pouvons aussi noter qu' au cours de cette année, des plateformes communautaires ont pu être mises sur pied dans les deux zones les plus touchées à Martissant, portant le nombre total de plateformes actives à 13, tel que prévu dans le document de projet. Les travaux communautaires identifiés et validés par les leaders communautaires ont débuté officiellement au début du mois d’Août à La Saline et d’Octobre à Martissant.

Par ailleurs, le diagnostic des 13 plateformes communautaires pour s'assurer de leur caractère inclusif et légitime, a été finalisé. Le processus de renforcement des plateformes a déjà débuté et une réflexion est initiée sur les démarches pour le renforcement à moyen terme. Des difficultés potentielles ont été identifiées en lien avec le niveau accru de violence dans les zones d’intervention et le déplacement de personnes.

En outre, les planifications pour la mise en œuvre des activités de renforcement des opportunités professionnelles chez les jeunes sont pratiquement finalisées. Compte-tenu de la situation actuelle, l’approche initiale qui consistait à faire une offre de formation orientée par la demande de compétences a été modifiée. Les violences de Juin 2021 ont négativement affectées l’économie locale ce qui implique que les acteurs économiques les plus importants ont soit retiré leurs investissements, soit perdu leurs actifs. De ce fait, l’offre de formation sera orientée par le projet personnel des bénéficiaires et l’accompagnement à la formation facilitera la réinsertion sociale des jeunes dans leur communauté ainsi que leur contribution à la consolidation de la paix dans leur communauté.

Le projet a continué avec la collaboration avec les entités gouvernementales telles que la Commission Nationale de Désarmement, Démantèlement et Réinsertion (CNDDR), l’Unité de la Police Communautaire et la Mairie de Port-au-Prince. Cette dernière représente un partenaire clé dans le cadre des travaux d’assainissement entrepris à Martissant et la Saline. Le projet a également entamé des discussions avec trois ministères - Ministère de l’Education Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP), Ministère à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes (MCFDF) et le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de l’Action Civique (MJSAC) - dans le but d’établir des pistes de collaboration pour la réalisation de certaines activités. Il faut noter cependant, que certains de ces ministères ne sont pas réactifs,

ce qui retarde considérablement le processus de formalisation de la collaboration dans la mise en œuvre des activités.

Le plus grand défi auquel le projet est actuellement confronté est la situation sécuritaire dans les zones d'intervention. Un certain calme avait été remarqué après le tremblement de terre du 14 Août, mais cela n’a pas duré longtemps. D'autres facteurs contribuent également à diminuer la capacité du projet à mettre en œuvre ses activités normalement. Il s'agit notamment d'une situation d'insécurité généralisée qui se manifeste notamment par des enlèvements ainsi que par des pénuries de carburant de plus en plus fréquentes et longues.

Les propositions d'ajustements - changements dans la stratégie de mise en œuvre des activités ou changements dans les activités - soumis au Secrétariat du PBF ont été approuvées [PBF/CVR - Stratégie d'accélération revue - Juillet 2021](https://docs.google.com/spreadsheets/d/1KqdxXXY9b6LCq3jz1StrjqWR1xutoo3DAeqxj8VMgNs/edit#gid=1184961198). Les activités liées à la mise en place d’une cellule de médiation entre les groupes armées pour favoriser un cessez-le-feu, ont débuté sous le lead de UNFPA.

Le calendrier de mise en œuvre des activités sur le terrain est mis à jour régulièrement afin de garantir une planification modifiée qui tienne compte des retards accumulés et des risques associés à la mise en œuvre sur le terrain. La matrice des risques est revue périodiquement en conséquence (*Annexe 1 - Matrice des risques*).

Le changement important dans l’environnement d’intervention du projet pousse les agences de mise en œuvre et les opérateurs de terrain à explorer des alternatives pour la réalisation de certaines activités. Bien que certains progrès aient été réalisés, il est évident que la situation sécuritaire actuelle demande une flexibilité dans le mode d’intervention du projet. Une séance de leçons apprises et de réflexion sur la mise en œuvre des activités durant la deuxième année du projet est prévue avant la fin de l’année 2021. Ceci permettra d’explorer d’autres stratégies et/ou des possibilités d’avancement ou non, tenant compte des risques identifiés.

**Événements importants liés au projet prévu au cours des six prochains mois**

* La facilitation du déploiement des activités du projet dans les deux quartiers actuellement inaccessibles à savoir Martissant 2A/2B et Cité Plus, grâce notamment à un accord trouvé avec les chefs de gang par la cellule de médiation.
* Clôture des travaux communautaires générateurs d’emplois.
* Graduation des 50 jeunes ayant bénéficiés des formations professionnelles et lancement du programme de mentorat pour ces derniers ainsi que pour 30 autres jeunes qui pourront développer des alternatives autres que la violence dans leur quartier pour devenir autonome;
* Réalisation de l’enquête sur le Genre, Violence et Sécurité Communautaire au niveau de Martissant et de la Saline.
* L’organisation des activités de sensibilisation contre la violence et l’insécurité, promotion du civisme et de l’appui psychosocial au niveau des différents quartiers en proie de la violence au niveau de Martissant et de La Saline.

**Partie II: Progrès par Résultat du projet**

Le calendrier de mise en œuvre des activités de terrain a été mis à jour pour assurer une planification modifiée qui tienne compte du retard accumulé tout en respectant la durée du projet. [PBF-CVR: Échéancier commun - Mise à jour - 27 Oct 2021](https://drive.google.com/file/d/1w2kfX6qefJAxi0oltu_CQBqXHYOqgX3c/view?usp=sharing).

**Résultat 1: Consolider un espace territorial de dialogue et de concertation en vue de renforcer la sécurité communautair****e.**

***Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat:*** Le résultat 1 est “off track” par rapport au calendrier d’implémentation.

Ce résultat vise à renforcer la sécurité communautaire à travers un espace territorial de dialogue. Afin d’y parvenir, plusieurs d’activités ont été menées au courant de cette année notamment la mise en place de 13 plateformes intracommunautaires dans les 13 quartiers ciblés par le projet constituées de 20 membres (40% de femmes et 60% hommes) chacune, dont : des notables, des représentants de différentes structures organisationnelles venant des différents quartiers et 30% de jeunes. Il s’agit en effet d’un processus ouvert à travers lequel d’autres structures organisationnelles ou d’autres leaders des communautés peuvent s’intégrer à tout moment en vue d’autonomiser les plateformes, les pérenniser, les légitimer et les renforcer. Lors de la mise en place du projet, tous les membres des plateformes ont été briefés sur le contexte de la mise en œuvre du projet surtout en ce qui a trait à leurs mandat et engagement qui consistent à participer activement dans la lutte contre la violence et la promotion de la paix par le développement des activités de cohésions sociales.

Il faut par ailleurs noter que l’exercice de la mise en place des plateformes est réalisé dans un contexte extrêmement difficile à cause de la remontée de la violence et de l’insécurité qui ont forcé le déplacement de plusieurs milliers de familles, en particulier des leaders sur lesquels le projet comptait pour mettre en place les plateformes intracommunautaires. De plus, les autorités locales, particulièrement la police communautaire, la mairie et la CNDDR ont de plus en plus de difficultés à intervenir dans les communautés et à supporter significativement les activités du projet. Les opérateurs de terrain (Viva Rio et Lakou Lape), via les facilitateurs de terrain, ont pris toutes les mesures pour s’assurer de l’inclusivité, de la représentativité ainsi que de la légitimité desdites plateformes dans chaque quartier.

Tout en reconnaissant que les plateformes ont besoin d’être renforcées pour pouvoir jouer pleinement leur rôle dans les activités de réduction de violence communautaire comme définie dans le projet, ces structures ont commencé déjà à participer à l’identification des travaux communautaires à haute intensité de main d'œuvre, aux réflexions sur la réduction de la violence, à l’enquête sur le genre et la sécurité et à la sélection des jeunes devant participer aux formations professionnelles.

En parallèle, les opérateurs de terrain appuient un processus de renforcement à travers lequel de nouvelles thématiques ont été identifiées et des spécialistes seront recrutés afin de permettre aux plateformes d’avoir une gouvernance autonome, démocratique et de les outiller dans le combat pacifique contre la violence et l’insécurité tout en développant plus de synergies localement avec les autorités et autres acteurs. Ce renforcement est également inscrit dans la dynamique de pérennisation des activités post-financement et du renforcement du leadership local dans toutes les initiatives de développement et de réduction de violence.

Les plateformes communautaires regroupent un large éventail d'acteurs et de secteurs communautaires qui conjuguent ensemble leurs efforts et leurs ressources à l’amélioration des situations de crises auxquelles les communautés font face. Pour permettre aux plateformes de pouvoir jouer pleinement leur rôle comme prévu, le projet a dû réajuster les plans de renforcement des plateformes communautaires en y ajoutant de séances de coaching et de nouvelles thématiques qui sont susceptibles d’outiller les membres desdites plateformes afin qu’elles aient la résilience et les compétences nécessaires à faire face aux défis du moment. Le plan de réajustement a également prévu de renforcer la synergie entre les plateformes communautaires, les autorités étatiques et les collectivités dans la perspective de prévenir et de gérer pacifiquement les conflits locaux.

Ce plan de renforcement visera à renforcer ces structures communautaires de manière à ce qu’elles puissent optimiser leur capacité d’action et d’intervention au niveau des 13 quartiers des communautés de Martissant et de La Saline dans l’amélioration des conditions de vie des résidents. De ce fait, le renforcement de ces plateformes sera basé sur ces trois (3) grands piliers, à savoir :

* Leur Gouvernance: A ce niveau, il s’avère important que les plateformes soient en mesure de se structurer en vue d’assurer une gestion efficace et démocratique dans les actions communautaires qu’elles doivent mener dans les quartiers. Pour ce faire, une structure répondant à leur réalité quotidienne sera mise en place à travers un processus d’accompagnement et d’encadrement.
* Leur leadership Organisationnel: Les plateformes intercommunautaires devront être en mesure de développer leur leadership organisationnel ainsi que leurs capacités d’intervention. Des formations sur l’engagement communautaire, la communication pour le Changement de Comportement et la résolution de problème ont été ajoutées.
* Leur capacité à intervenir à la réduction des conflits: Formation des Plateformes intracommunautaires sur les techniques de gestion de conflits.
* médiation Communautaire ciblant le traitement des conflits internes comme les conflits de voisinage ou les conflits autour de la gestion de certaines ressources communautaires.
* analyse des conflits
* Protection (alerte précoce, intervention de protection en situation de conflit).
* Violence basée sur le genre

La mise en œuvre de ce plan de réajustement sera faite en collaboration avec certaines institutions étatiques en particulier le MJSAC, la Police nationale d’Haïti (PNH), l’Office de la protection du citoyen (OPC) et le MCFDF. Il est prévu que l’ensemble des opérations se déroulera en dehors des quartiers respectifs afin de permettre aux intervenants/formateurs d’être en mesure de travailler en toute quiétude et de permettre aux membres des plateformes intra et intercommunautaires de pouvoir participer sereinement aux séances et témoigner de la complication de leur situation dans le contexte actuel. Ceci requerra la mobilisation de ressources financières additionnelles susceptibles de faciliter l’engagement de nouvelles compétences en lien aux différentes thématiques ainsi que la préparation des matériels et logistiques appropriés.

En rapport à ce résultat, il a été prévu d’appuyer les plateformes dans la réalisation d’une enquête sur la problématique Genre, Violence et Sécurité Communautaire. A ce titre, un consultant est déjà engagé et tous les documents techniques incluant les questionnaires sont déjà conçus. L’enquête doit permettre de mieux décrypter les concepts genre et violence au niveau de Martissant et de La Saline et faciliter une meilleure compréhension de l’ensemble des acteurs sur cette problématique. A la fin de l’enquête un rapport complet sera élaboré, présenté et mis au service des acteurs concernés par le projet et autres intéressés. L’enquête prendra fin durant le mois de janvier 2022.

L’enquête sur la problématique du genre, violence et sécurité communautaire vise trois objectifs principaux:

* Comprendre et analyser les multiples relations entre les dimensions de genre et les différentes formes de violence et insécurité dans les quartiers de Martissant et de La Saline (Port-au-Prince).
* analyser la manière dont les résidents, les acteurs locaux, les hommes et les femmes, ainsi que d’autres agents qui interviennent dans la sphère de la sécurité et de la stabilisation, tels que les gouvernements, la police, les ONG, les programmes de l'ONU, et même les entités privées, conçoivent et promeuvent des pratiques associées à la construction de la paix et de la sécurité communautaire à Martissant et La Saline au regard du genre.
* présenter une série de recommandations et un plan d’actions lié au thème du genre et de la sécurité communautaire qui peuvent impacter les futurs projets liés à la promotion de la paix, du développement et d'une approche genre.

L'adoption d'une approche sensible au genre dans les programmes de réduction de la violence communautaire et de consolidation de la paix exige une compréhension approfondie du contexte et de ses dynamiques de conflit et de genre. Les résultats de l’enquête pourront permettre une adaptation des projets CVR existants et une meilleure orientation des projets futurs sur la base d'une compréhension de la façon dont les normes de genre et les dynamiques de conflit jouent dans ces communautés.

La réalisation des activités liées à l’exercice de planification participative exige une très forte participation des autorités locales, élus des collectivités territoriales et acteurs de la société civile. Du fait de la non-tenue des élections depuis 2018, de l’aggravation de la situation sécuritaire et de l’affaiblissement des structures de la société civile, la mise en œuvre de ces activités a été retardée. Les agences de mise en œuvre, en concertation avec les opérateurs de terrain et autres parties prenantes se sont mises d’accord pour réajuster certaines activités vers:

* des activités ayant rapport au civisme,
* des activités de sensibilisation contre la violence et la prolifération d’armes,
* des activités psychosociales susceptibles d’accroître la résilience de la population et de mieux outiller les membres des plateformes dans la perspective du combat pacifique contre la violence et l’insécurité.

Pour mener à bien ce processus de réajustement, approuvé par le Secrétariat PBF en Haïti, il a été convenu d’impliquer d’autres partenaires notamment le MJSAC, le MENFP, l’OPC ainsi que la CNDDR. Ces institutions apporteront leur quotte part technique, leur expérience de terrain en matière de RVC ainsi que le partage des différents outils qu’ils ont déjà conçus en vue d’aboutir aux résultats escomptés.

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités relatives au renforcement des espaces de dialogues et d’échanges inter-quartiers, les plateformes communautaires impactées par la situation sécuritaire devraient être la pierre angulaire du cadre de dialogue. Toutefois, le projet travaille sur le développement de l’approche et de la méthodologie du processus de dialogue intra et inter communautaire. Une évaluation a été faite des pratiques d’un des opérateurs de terrain, Lakou Lapè, qui a mis en place dans le passé des activités de dialogue,. Cet exercice a permis de tirer des leçons apprises de ces pratiques et d’évaluer les limites et niveaux de performance de la démarche adoptée.

Les principales leçons apprises sont les suivantes:

* Le processus n'était pas appuyé par une méthodologie et des outils spécifiques.
* Les sessions de dialogue s’assimilaient plus à des rencontres/réunions sans un but orienté par la paix et la réduction de la violence;
* Les facilitateurs en charge des sessions n’avaient pas de capacités suffisantes pour ce genre d’exercice.

Sur la base de cette évaluation, les agences de mise en œuvre en collaboration avec les opérateurs de terrain, il a été décidé de collecter des données sur les contraintes et la faisabilité de l’exercice de dialogue communautaire. La note conceptuelle est en phase de finalisation et est articulée autour de la situation actuelle. Il est prévu de mettre en place un processus de *“dialogue pour la construction de la paix ensemble”*. Les outils nécessaires pour la réalisation de plusieurs consultations avec différents secteurs des communautés concernées sont en discussion. A la fin de cette première phase le modèle de dialogue avec les risques et les conditions pour la faisabilité seront identifiés.

Les violences de juin à Martissant furent d’une intensité exceptionnelle causant de nombreuses pertes en vie humaine et en bien. Dans un tel contexte, il était extrêmement difficile de continuer les activités du projet tel que planifié. Par ailleurs, plus de 3000 personnes furent déplacées et certaines familles sont toujours hébergées dans un centre sportif dans la commune voisine alors que d’autres ont quitté la zone de manière définitive. Ces déplacements ont eu un impact important sur la logique du projet, car d’une part cela a affecté le leadership local et d’autre part a changé les dynamiques communautaires.

Compte tenu de cette nouvelle situation, il a été proposé dans le plan de réajustement qu’une cellule de médiation soit mise en place. L’objectif de cette cellule est de faciliter le dialogue entre les acteurs armés mais aussi entre les acteurs armés et les acteurs non armés, afin non seulement de permettre le déploiement des activités mais aussi de créer des conditions pour un retour à un environnement plus favorable pour la reprise de la vie à Martissant.

Cette cellule de médiation est composée de trois médiateurs principaux UNFPA, Lakou Lapè et la CNDDR. Un groupe d’appui composé des autres agences de mise en œuvre et des opérateurs Viva Rio et Gheskio est aussi créé. Cette cellule de médiation appuie un comité de leaders de Martissant qui a déjà engagé un dialogue avec les acteurs armés et a permis de lancer le processus de dialogue en attendant le développement d’un processus plus large. Un accord de cessation des hostilités a été élaboré et discuté avec les chefs de groupes armés dans le but de créer un espace pour le dialogue autour de la paix.

L’approche de cette cellule de médiation est pertinente, considérant qu’elle a permis de négocier, avec la CNDDR, un accès humanitaire pour les convois portant de l’aide humanitaire dans la région du Sud en Août 2021 à la suite du tremblement de terre. Cependant, la tentative d’arriver à un accord de cessation des hostilités entre les trois groupes armés de Martissant n’a pas abouti car le contexte a changé en septembre 2021 à la suite de la défaite d’un des groupes armés qui est reparti sur le pied de guerre, alors que les deux autres ont accepté le dialogue proposé. Actuellement les membres de la cellules planifient de réaliser une analyse de conflit et de changer de stratégie pour la zone de Martissant. Par ailleurs, il est prévu de développer l’instrument et de suivre un processus pour la médiation en soi de manière à ce que cela soit réplicable dans d’autres quartiers.

**Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat:** *(*Limite de 1000 caractères*)*

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet, les opérateurs de terrain doivent faciliter une forte participation des femmes et des jeunes. Les opérateurs ont ciblé particulièrement des Organisations communautaires de base (OCB) de femmes afin de favoriser la participation d’un leadership féminin important. Sur un total de 254 personnes composant les plateformes intracommunautaires on retrouve plus de 40% de femmes et environ 30% de jeunes. Il est déjà prévu à ce que dans la structuration des plateformes les femmes occupent des postes décisionnels dans les comités de gestion. Le plan de renforcement est conçu de manière à ce que les femmes et les hommes aient la même opportunité de participer et de bénéficier des différentes séances qui sont traitées.

Pour promouvoir le droit des femmes et l’égalité de sexe, il prévu dans le plan de renforcement des plateformes d’organiser spécifiquement des ateliers à travers lesquels le MCFDF interviendra afin de partager avec les membres des plateformes les différents outils conçus pour la protection et l’émancipation des femmes. Ceci permettra aux femmes et aux hommes d’être sur la même longueur d’onde en termes d’information par rapport à la politique publique en vigueur dans ce domaine.

Durant la phase de planification du dialogue, un accent va être mis dans la méthodologie sur les jeunes et les femmes membres des plateformes communautaires afin de définir un modèle qui permettra de garantir que les jeunes et les femmes non seulement s’approprient le processus de dialogue mais aussi et surtout que les résultats du dialogue favorisent leur émergence comme acteurs dans leurs communautés. Le processus de dialogue devra en outre faire ressortir certaines voix dont celles des jeunes vulnérables, à risque d'être exposés à la violence, mais aussi les jeunes femmes à risque d’exploitation sexuelle et les femmes victimes de diverses formes de violence.

**Résultat 2: D'ici la fin du projet, des jeunes femmes et jeunes hommes disposent des compétences et bénéficient d’opportunités favorisant leur employabilité**

***Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat:*** Le résultat 2 est “off track” par rapport au calendrier d’implémentation.

Ce résultat vise à faciliter l’insertion socio-économique des jeunes femmes et jeunes hommes jeunes dans le tissu économique local. Pour y parvenir, plusieurs d’activités ont été réalisées au courant de cette année notamment, les travaux communautaires, qui évoluent au pas de tortue à cause de la recrudescence des conflits entre des groupes armés à Martissant,

La période de mise en œuvre des THIMO à Martissant ( Village de Dieu, Bolosse,Decayette, Cité L'Eternel, Cité Plus, Grand-Ravine, Ti Bois ) s’étale de 5 mois (Octobre 2021 à Février 2022). Il est prévu d'implémenter les THIMO dans les deux zones les plus touchées par les conflits armés (Martissant 2A/2B, Cité Lajoie) sur 4 mois (Novembre 2021 à Février 2022). Une planification avait été faite au préalable pour que ces travaux débutent à Martissant en Août, en même temps que ceux de La Saline.

La durée de mise en œuvre totale des THIMO à Martissant doit être prolongée de deux mois pour assurer que les travaux sélectionnés dans les différentes zones à Martissant puissent s’étendre sur plus ou moins la même durée tout en offrant à peu près la même quantité d’emplois. En ce sens, le projet doit faire très attention pour ne pas aller à l’encontre du principe du “Do no harm” en offrant des opportunités différentes aux zones. Bien que des stratégies aient été adoptées pour réduire certains coûts, les trois mois de retard accumulés dans la mise en œuvre de cette activité, a un impact négatif sur le budget en ce qui a trait aux salaires de l’équipe de terrain.

En dépit de tous ces défis, les travaux communautaires générateurs d’emplois ont bien avancé à La Saline [Photos - Avant et pendant](https://drive.google.com/drive/folders/19TExwS7ZOLFKpEWnKwyIQwIo9B-Nl3mu?usp=sharing), bien que certaines fois, des jours, jusqu’à une semaine

entière, sont perdus à cause de la situation sécuritaire. Les travaux communautaires en cours à La Saline [PBF/CVR - Besoins validés par les leaders communautaires de la Saline](https://docs.google.com/spreadsheets/d/1H6caG4R1J-UOnAhcDHPj91_jVB-4SE8LkzmToIjvGHE/edit#gid=0)ont déjà fourni au moins 15 jours de salaire journalier à près de 433 personnes. Les femmes représentent près de 39% des travailleurs journaliers embauchés à date. Il est prévu qu’au moins 630 emplois seront créés à la fin de ces travaux à la Saline.

Les travaux validés à Martissant [PBF/CVR - Besoins validés par les leaders communautaires de Martissant](https://docs.google.com/spreadsheets/d/1YsTf7scYNqaZF9GWEqhwlAazBNIXUFHdFKSFyNLsPjo/edit#gid=0) ont débuté deux mois après ceux de La Saline à cause du conflit armé. A date, 217 travailleurs journaliers, dont 42% de femmes, ont bénéficié de cette opportunité économique. Les travaux à Martissant devraient générer près de 1400 emplois au total [Photos - Avant et pendant](https://drive.google.com/drive/folders/1xcH9OKE9NyamhzMpL1rlvck-JI0Nrum1?usp=sharing).

Les témoignages reçus des travailleurs recrutés laissent penser que ces activités génératrices de revenu apporteront du soulagement aux résidents mais également une incitation pour des jeunes à s’adonner à des activités autres que celles liées à la violence communautaire (*Annexe 2 - Témoignages*). Un effort est fait pour garantir que les déplacés bénéficient également de cette opportunité économique.

En collaboration avec les opérateurs de terrain et Entrepreneurs du Monde (EdM), la note conceptuelle des activités liées à la composante entrepreneuriat a été finalisée. Les modules de formation ont été développés et comprennent non seulement l’aspect entrepreneurial, mais également des modules qui impliquent une dimension motivationnelle, de développement personnel et de développement des compétences socio-émotionnelles. L'objectif est de travailler sur la transformation des attitudes et comportements considérant que ces dernières ont une grande influence sur les pratiques entrepreneuriales des bénéficiaires.

La Situation sécuritaire a également impacté le début des formations en entrepreneuriat. Les sessions d’information et le processus d’enregistrement des bénéficiaires sont maintenant prévus pour le début du mois de novembre 2021. Trois cent (300) jeunes de Martissant et de la Saline seront inscrits et cent cinquante (150) seront retenus pour la formation en fonction des critères établis et des entrevues qui seront menées (50% de femmes et 50% d’hommes). Les bénéficiaires participeront aux séances de formation dans les locaux d'Entrepreneurs du Monde à Martissant et ceux de Vivario à La Saline. Il est attendu que 90 jeunes, dont au moins 50% de femmes, suivent au complet les sessions de formation et d’accompagnement pour le montage des plans d’affaires.

Les activités relatives au renforcement des opportunités professionnelles chez les jeunes sont en cours de réalisation au moins a 65%. En effet, les modules de 3/4 du menu de l’offre de formations professionnelles sont complétés. Quatre (4) formations seront offertes: Arts culinaires; Nouvelles technologies; Mécanique Moto et Réparation de téléphone.

Une liste de 50 jeunes de 18 à 30 ans (25 hommes et 25 femmes) fut établie et soumise par les opérateurs de terrain. Cette liste est actuellement en cours de validation pour assurer le contrôle de la qualité du processus de sélection. Un outil en créole, a été développé pour évaluer le profil psychosocial des jeunes. Le recrutement des prestataires pour la facilitation des formations est en cours. Le MJSAC a activement participé aux discussions, notamment dans l’établissement du processus d’accompagnement des jeunes.

Les modalités du coaching et du mentorat des bénéficiaires de Martissant et de La Saline sont en développement et les deux coachs, une femme et un homme, qui travailleront avec les jeunes sont en cours de recrutement. Cependant, tenant compte de l’environnement actuel, les ambitions par rapport au placement des jeunes sur le marché de l’emploi ont dû être réduites. L’option qui est actuellement considérée est de leur offrir des formations et un accompagnement afin qu’ils soient en mesure de créer leurs propres affaires sans nécessairement faire appel à des fonds d’investissement externes. La méthode “Entreprendre avec Zéro Dette” sera utilisée pour ces formations.

Il faut noter que la situation sécuritaire volatile à laquelle s’ajoute la rareté de carburant ralenti considérablement le processus de sélection des jeunes. Le projet ainsi que les opérateurs de terrain prennent en compte les risques relatifs au transport des jeunes de quartier à quartier et évaluent de près la question de leur sécurité.

**Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat:** *(*Limite de 1000 caractères*)*

Les opérateurs de terrain travaillent de manière rapprochée avec les facilitateurs de terrain et les plateformes communautaires afin d’encourager et de rechercher la participation des femmes dans les travaux communautaires générateurs d’emplois. Près de 42% de femmes ont déjà bénéficié de cette opportunité économique, alors que le minimum prévu était de 35%.

Dans le cadre des activités de formation en entrepreneuriat, les sessions d’information prévues en amont du processus d’enregistrement des bénéficiaires viseront entre autres, à encourager les jeunes femmes à s’inscrire. A travers les entrevues, un minimum de 50% des bénéficiaires sélectionnés devront être des femmes.

**Partie III: Questions transversales**

|  |  |
| --- | --- |
| **Suivi:** Indiquez les activités de suivi conduites dans la période du rapport (Limite de 1000 caractères) | Est-ce que les indicateurs de résultats ont des bases de référence?  Les indicateurs ont une base de référence.  Le projet a-t-il lancé des enquêtes de perception ou d'autres collectes de données communautaires?    Entre le 18 août et le 10 septembre 2021, l'équipe de suivi et évaluation a organisé 13 focus-groupes avec les 13 plateformes. Ces focus-groups portaient sur le diagnostic et le renforcement des plateformes communautaires; les travaux Communautaires générateurs d’emplois à Martissant et La Saline; et sur les risques pour le projet. C’est au cours de ces focus groups que l’équipe de S&E a vérifié positivement que toutes les plateformes sont pleinement constituées des 25 membres. Ce qui ramène à 325 membres au total avec une représentation de femmes de 48%. A cette date, un plan de renforcement et de formation des 13 plateformes est en cours de réalisation. |
| **Évaluation:** Est-ce qu’un exercice évaluatif a été conduit pendant la période du rapport? | Budget pour évaluation finale (réponse obligatoire): $5,500.00        Si le projet se termine dans les 6 prochains mois, décrire les préparatifs pour l’évaluation *(*Limite de 1500 caractères*)*:  N/A |
| **Effets catalytiques (financiers):** Indiquez le nom de l'agent de financement et le montant du soutien financier non PBF supplémentaire qui a été obtenu par le projet.  N/A | Nom de donateur: Montant ($): |
| **Autre**: Y a-t-il d'autres points concernant la mise en œuvre du projet que vous souhaitez partager, y compris sur les besoins en capacité des organisations bénéficiaires? (Limite de 1500 caractères) | N/A |

**Partie IV: COVID-19**

1. Ajustements financiers : Veuillez indiquer le montant total en USD des ajustements liés au COVID-19.

Le projet n’a fait aucun ajustement financier lié à la pandémie de COVID-19. Les dépenses sont couvertes par les lignes budgétaires des activités concernées. Par exemple, les sceaux avec robinet, le savon et les gels hydroalcooliques pour les sites des travaux communautaires ont été achetés en même temps et avec le budget des équipements de protection personnelle.

1. Ajustements non financiers : Veuillez indiquer tout ajustement du projet qui n'a pas eu de conséquences financières.

Les rencontres virtuelles continuent à être l’option privilégiée. Dans le cas contraire, les mesures de prévention sont instaurées, à savoir disponibilité des gels antibactériens, port obligatoire des masques et distanciation sociale. Les opérateurs de terrain de leur côté, en plus des mesures de précaution mentionnées ci-dessus, organisent les rencontres avec les leaders et facilitateurs communautaires dans des pièces aérées ou en plein air.

Sur tous les sites des travaux communautaires à Martissant et La Saline, tout le nécessaire est mis à la disposition des travailleurs - masques, eau, savon et gels désinfectants.

Des activités liées au renforcement de la confiance et du dialogue entre les populations des quartiers et la police communautaire, telles que le Marathon et les visites dans les écoles, ont dû être reportées à cause du COVID-19. Au moment de leur lancement, le projet et les opérateurs de terrain en profiteront pour faire de la sensibilisation sur les mesures de précaution.

1. Veuillez sélectionner toutes les catégories qui décrivent les ajustements du projet (et inclure des détails dans les sections générales de ce rapport) :

☐ Renforcer les capacités de gestion de crise et de communication

☐ Assurer une réponse et une reprise inclusives et équitables

☐ Renforcer la cohésion sociale intercommunautaire et la gestion des frontières

☐ Lutter contre le discours de haine et la stigmatisation et répondre aux traumatismes

☐ Soutenir l'appel du SG au « cessez-le-feu mondial »

☐ Autres (veuillez préciser): Processus virtuel de planification de la mise en œuvre

Le cas échéant, veuillez partager une histoire de réussite COVID-19 de ce projet (*i.e. comment les ajustements de ce projet ont fait une différence et ont contribué à une réponse positive à la pandémie / empêchant les tensions ou la violence liées à la pandémie, etc.*)

**Partie V : EVALUATION DE LA PERFORMANCE DU PROJET SUR LA BASE DES INDICATEURS:**

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **Indicateurs** | **Base de donnée** | **Cible de fin de projet** | **Étapes d’indicateur/ milestone** | **Progrès actuel de l’indicateur** | **Raisons pour les retards ou changements** |
| **Résultat 1: Planification participative et gouvernance du territoire** | Indicateur 1: Nombre de plateformes devenues permanentes opérationnellement, symbolisant et promouvant la paix tout en participant à la sécurité communautaire dans les zones d'intervention Niveau de référence: ?  Cible : 13 | Analyse de structure (organisationnelle, fonctionnelle et opérationnelle) Niveau de collaboration avec la police communautaire Niveau de collaboration avec la CNDDR (# de rencontres, appels, échanges [dépassant 5 par trimestre] Niveau de collaboration avec les autorités locales Initiatives de promotion de paix réalisées [dépassant 5 par trimestre] | 13 Plateformes | Annuel | Les plateformes sont installées et renforcées, comptant le nombre de membres fixé par le projet. Elles deviendront permanentes opérationnellement, symbolisant et promouvant la paix tout en participant à la sécurité communautaire dans les zones d'intervention, quand ils recevront les formations et obtiendront les moyens nécessaires. |  |
| Produit 1.1: Les plateformes communautaires sont inclusives, légitimes et disposent de capacités d’assurer la sécurité communautaire dans les quartiers | Indicateur 1.1.1: Mesure dans laquelle les (plateformes) communautaires au niveau des zones d'intervention du projet sont inclusives, légitimes et opérationnelles  Niveau de référence: faible  Cible: moyenne | Liste de présence des réunions communautaires (ventilées par sexe) | 2 (1 rapport par zone) | Mensuel/Trimestriel | 100% | Les deux rapport ont été émis puis un rapport consolidé incluant les deux zones. Par rapport à la légitimité, le rapport produit par Viva Rio et Lakou Lapè intitulé Diagnostique des structures communautaires pour la création des plateformes communautaires dans les quartiers de Martissant et de La Saline » à la page 5 point 3 indique que « Les données actuelles ne permettent pas d’évaluer, ni la qualité, ni la légitimité ou la crédibilité des leaders effectivement encore dans ces communautés ». Les deux rapport ont été émis puis un rapport consolidé incluant les deux zones. |
| Produit 1.2 : Réalisation d’un exercice de planification participative du territoire d’intervention | Indicateur 1.3.1  Niveau de participation des bénéficiaires dans les débats publics communautaires (fora sur les principes de la réduction de la violence communautaire)  Niveau de référence: faible  Cible: moyenne (50% au moins) | Liste de présence des réunions communautaires ventilées par sexe. TDR des plateformes.  -Document de diagnostic pour chacune des zones du projet  -Repérage des éléments de recommandations recherchées à l'intérieur des rapports de diagnostic |  | Moyenne | Pas encore réalisée |  |
| Produit 1.3 : Renforcement dialogue politique sur la thématique de réduction de la Violence communautaire | Indicateur 1.3.1  Niveau de participation des bénéficiaires dans les débats publics communautaires (fora sur les principes de la réduction de la violence communautaire)  Niveau de référence: faible  Cible: moyenne (50% au moins) | Liste des participants aux débats publics communautaires et enquêtes de satisfaction.  Curriculum des débats publics communautaires. Rapports des activités | Moyenne (50% au moins) | Semestriel | Pas encore réalisée |  |
| Indicateur 1.3.2:  % de personnes participant au forum déclarant améliorer leurs connaissances sur la réduction de la violence communautaire et être informés des axes de la stratégie nationale DDR et RVC  Niveau de référence: 0%  Cible: Au moins 75% | Liste de présence des participants au forum  Rapport de sondage | 75% | Trimestriel | Pas encore réalisée |  |
| Produit 1.4: La confiance et le dialogue entre les populations des quartiers et la police communautaire sont renforcées | Indicateur 1.4.1: (%) pourcentage de personnes des zones ciblées se rapprochant de la Police Communautaire  Niveau de référence: 0  Cible: au moins 50% | Rapport de sondage | 50% | Trimestriel | Pas encore réalisée |  |
| Produit 1.5: Renforcement des espaces de dialogues et d’échanges inter-quartiers avec une emphase sur les jeunes et les femmes | Indicateur 1.5.1: # de personnes participant aux cadres d’échanges et de réflexion  Niveau de référence : 0  Cible : 60 | Liste de présence ventilée par sexe TDRs des cadres d'échanges et de dialogue | 60 | Mensuel/Trimestriel | Deux rencontres ont été organisées avoisinant 15 personnes pour le quartier de Martissant. D’autres rencontres sectorielles ont eu lieu en petits groupes. Pour La Saline, il n'y a pas eu de rencontre. | Il a été mis sur pied une Cellule de Médiation dont l’objectif est d’appuyer les Plateformes communautaires à la création d’un espace de dialogue entre les quatre grands groupes armés de Martissant. |
| Indicateur 1.5.2: Nombre de réunions tenues.  Niveau de référence :0  Cible : 12 | Liste de présence ventilée par sexe Comptes rendu des réunions | 12 | Trimestriel | ?Pas encore réalisées |  |
| Indicateur 1.5.3: # organisations formées  Niveau de référence : 0  Cible : 10 | Liste de présence ventilée par sexe Liste des organisations formées Rapport de séances tenues | 10 | Mensuel/Trimestriel | Pas encore réalisées |  |
| **Résultat 2: D’ici la fin du projet plus de 1700 jeunes (hommes et femmes) bénéficient d’opportunités d’emplois dans leur quartier, sont amenés à monter des PMES et bénéficient d’opportunités favorisant leur employabilité après la formation adaptée.** | Indicateur 2.1: % de jeunes femmes et hommes ayant bénéficié d'un emploi pouvant améliorer leur pouvoir d'achat ainsi que leur indépendance par rapport aux gangs armés Niveau de référence: 0% Cible : 75% des bénéficiaires du projet voient une augmentation de leur pouvoir d'achat. | Liste de présence ventilée par sexe. Liste des bénéficiaires et leurs coordonnées Liste des entreprises créées et leurs employés Rapport du projet | 75% | Semestriel | Pas encore réalisées |  |
| Indicateur 2.2: Nombre de jeunes femmes et hommes formés bénéficiant d'un emploi stable à travers les 45 entreprises créées et d'autres entreprises grâce à leur employabilité. Niveau de référence: 0. Cible : 90. | Liste de présence ventilée par sexe. Liste des bénéficiaires et leurs coordonnées Liste des entreprises créées et leurs employés Rapport du projet Données collectées | 60 | Semestriel | Pas encore réalisée |  |
| Indicateur 2.3: Nombre de femmes pouvant affirmer leur autonomie économique à travers un emploi stable obtenu des 45 entreprises créées après la formation renforçant leurs compétences et leur employabilité Niveau de référence: 0 Cible: ≥ 30% | Rapport du projet; Données collectées Liste des bénéficiaires | ≥ 30% | Semestriel | Pas encore réalisée |  |
| Produit 2.1: Les travaux communautaires générateurs d’emplois et le renforcement de la confiance de soi | Indicateur 2.1.1: 1 projet de travaux communautaires réalisé dans chacune des zones territoriales de Martissant et de la Saline  Niveau de référence: 0  Cible: 13 | Rapports trimestriels Rapports de paie Liste de travailleurs Minutes de réunion Observation de terrain | 13 | Trimestriel | 11 | Le conflit entre les groupes armés à Martissant n’a pas encore permis au projet d’évaluer les besoins et de commencer les travaux communautaires dans deux des zones ciblées (Martissant 2A/2B et Cité Lajoie) par le projet qui sont les plus touchées par la situation sécuritaire. |
| Indicateur 2.1.2: Treize zones d'intervention participant à l'effort  tout le long de la mise en œuvre.  Niveau de référence: 0  Cible: 13 | Rapports trimestriels Restitution des travaux aux communautés et documentation | 13 | Trimestriel | 11 | Le conflit entre les groupes armés à Martissant n’a pas encore permis au projet d’évaluer les besoins et de commencer les travaux communautaires dans deux des zones ciblées (Martissant 2A/2B et Cité Lajoie) par le projet qui sont les plus touchées par la situation sécuritaire. |
| Indicateur 2.1.3: Nombre de personnes recrutées dans les zones d'interventions dans le cadre des travaux communautaires générateurs d'emplois.  Niveau de référence: 0  Cible: 1700 | Rapports trimestriels Rapports de paie Liste de travailleurs | 1700 | Trimestriel | 650 |  |
| Produit 2.2: Enrepreneuriat/PME | Indicateur 2.2.1 : # de certificats qui ont été émis  Niveau de référence : 0  Cible : 90 | Liste de présence aux séances de formation Résultats d'évaluation des participants Rapports de formation | 90 | Mensuel | Pas encore réalisée | La situation sécuritaire n’a pas permis au projet de débuter avec ces activités suivant l’échéancier. Les sessions d’information et d’enregistrement des bénéficiaires ont débuté à La Saline et dans 3 zones à Martissant. Des planifications sont faites pour commencer avec les autres zones à la mi-novembre. |
| Indicateur 2.2.2 : # d’emplois directs créés par les PME  Niveau de référence : 0  Cible : ≥ 90 | Rapports de visites Liste des employés de chaque entreprise Liste des entreprises | ≥ 90 | Annuel | Pas encore réalisée |  |
| Indicateur 2.2.3 : # de PME qui ont été enregistrées au Ministère du Commerce    Niveau de référence : 0  Cible : 45 | Copie de certificats d'enregistrement de chaque entreprise au Ministère du Commerce et de l'Industrie | 45 | Annuel | Pas encore réalisée |  |
| Indicateur 2.2.4 : # nombre de femmes qui sont à la tête d’une PME  Niveau de référence : 0  Cible : 23 | Liste des chefs d'entreprise | 23 | Annuel | Pas encore réalisée | Un focus avait été mis sur la mise en place des plateformes communautaires qui sont transversales à toutes les activités du projet. Ceci a pris plus de temps que prévu en raison de la situation sécuritaire à Martissant qui a provoqué le déplacement de beaucoup des leaders communautaires.  Cependant, le processus de recrutement du consultant qui travaillera sur cette composante est en cours. |
| Produit 2.3: Création d’un système de support et de financement | Indicateur 2.3.1 : % des jeunes formés qui ont pris part à la  soumission d’un projet pour financement  Niveau de référence : 0%  Cible : 90% | Liste des jeunes formés Liste des projets de création d'entreprise |  | 90% | Pas encore réalisée |  |
| Indicateur 2.3.2 : # de PMES participant aux activités d’accompagnement et sont présentes    Niveau de référence : 0  Cible : 27 pour Martissant et 18 pour La Saline | Liste des PMEs présentes Liste des jeunes formés Liste des projets de création d'entreprise | 45 | Mensuel | Pas encore réalisée |  |
| Indicateur 2.3.3 : # de PMES toujours en activité sur la base de leur viabilité    Niveau de référence : 0  Cible : 34 | Observations des opérateurs de terrain | 34 | Semestriel | Pas encore réalisée |  |
| Produit 2.4: Renforcement des opportunités professionnelles chez les jeunes | Indicateur 2.4.1: Nombre de groupes de jeunes accompagnés  après leur formation professionnelle  Niveau de référence: 0  Cible: 20 | Liste de présence ventilée par sexe Curricula de formation sur le concept entre à zéro franc/démarrer avec 0 dette Liste des groupes | 20 | Trimestriel | Pas encore réalisée | La liste préliminaire a été établie en collaboration avec les plateformes communautaires. Les domaines de formations professionnelles ont été établis. Une évaluation psychosociale sera réalisée pour chacun des bénéficiaires avant le début des formations qui débuteront durant le mois de Décembre 2021. |
| Indicateur 2.4.2: Existence d'un système de mentorat fonctionnel  Niveau de référence: Non  Cible: Oui | Liste de présence aux formations ventilée par sexe et enquête de satisfaction.  Guide du mentorat | Oui | Trimestriel | Pas encore réalisée | Les modalités du coaching et du mentorat des bénéficiaires de Martissant et de La Saline sont en développement et deux coachs, une femme et un homme, qui travailleront avec les jeunes sont en cours de recrutement. |

**ANNEXES**

**Annexe 1: Matrice des risques à jour du projet**

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **#** | **Risque** | **Description** | **Probabilité** | **Impact** | **Description de l'impact sur la mise en oeuvre** | **Actions pour minimiser le risque** | **Fréquence de révision** |
| 1 | ***Instabilité sociopolitique*** | - Depuis quelques années, le pays fait face à une crise politique généralisée. Bien qu'un nouveau gouvernement ait été établi après la mort du Président de la République, différentes parties de l'opposition politique et des acteurs de la société civile n'ont pas donné leur accord.  - Incertitude en ce qui à trait à la gouvernance du pays et dans la réalisation des prochaines élections et du référendum constitutionnel tous deux prévus pour le mois de Septembre 2021.  - Antagonisme politique au niveau des zones d'intervention du projet lié au fait que les groupes armés sont utilisés par certains acteurs politiques.  - Situation de conflit entre les groupes armés dans les zones d'intervention projet. | Moyen à Élevé | Moyen à Élevé | - Déficit de décision stratégique du côté du gouvernement. Au cas où les élections sont reportées de manière indéfinie, cela générera des tensions au niveau communautaire.  - L'utilisation des groupes armés dans le cadre d'activités pré-électorales aura des impacts sur la mise en œuvre du projet.  - Crise économique qui accroît la vulnérabilité des personnes vivant dans les zones d'intervention ce qui les met plus à risque de rejoindre les groupes armés comme alternative économique.  - Crise humanitaire par rapport aux déplacés qui n'ont pas le capital psychologique suffisant pour contribuer aux efforts de construction de la paix du projet.  - Situation d'insécurité généralisée | Assurer une communication constante avec la contrepartie (Ministère de la Planification et de la Coopération Externe comme co-président du Comité Conjoint d’Orientation (ou Comité de Pilotage) et un suivi régulier des activités pour adapter la stratégie de mise en œuvre au besoin. Réorienter certaines activités si nécessaire, sur arbitrage du comité de pilotage.  Assurer une communication sur les objectifs de ce projet et sa méthodologie, dialogue avec les différentes entités gouvernementales avec lesquelles le projet collabore. | Chaque semaine |
| 2 | ***Instabilité institutionnelle*** | - L'instabilité politique entraîne obligatoirement l'instabilité institutionnelle.Mais cela n'affectera pas autant le projet. Mais il y a le risque que cette instabilité affecte les institutions étatiques avec lesquelles le projet doit collaborer dans la mise en œuvre des activités.  - Les institutions étatiques avec lesquelles le projet doit collaborer doivent gérer des défis internes qui les fragilisent.  - Changements périodiques des points focaux au niveau des institutions étatiques, principalement au moment des changements au niveau du gouvernement. | Moyen à Élevé | Moyen à Élevé | - Le projet ne pourra pas amener les institutions étatiques a pleinement s'impliquer dans la mise en œuvre du projet, ce qui est nécessaire pour assurer la légitimités des actions qui seront menées par le projet (Manque d'engagement).  - Du retard additionnel pourrait être accumulé du fait que le projet devra constamment initier des discussions et le processus de collaboration avec de nouveaux points focaux au niveau des institutions étatiques. | Assurer une communication constante avec la contrepartie (Ministère de la Planification et de la Coopération Externe comme co-président du Comité Conjoint d’Orientation (ou Comité de Pilotage) et un suivi régulier des activités pour adapter la stratégie de mise en œuvre au besoin. Réorienter certaines activités si nécessaire, sur arbitrage du comité de pilotage.  Assurer une communication sur les objectifs de ce projet et sa méthodologie, dialogue avec le gouvernement. Renforcer l'intégration de la CNDDR dans la mise en œuvre des activités. | Mensuelle |
| 3 | ***Incidents violents caractérisés par des attaques à main armée, des enlèvements et des affrontements entre gangs*** | - Conflits violents entre les groupes armées de certaines zones à Martissant  - Déplacement forcé des habitants de ces zones  - Pas de présence des institutions étatiques telles que la Police Communautaire et la CNDDR en attendant que la Police National reprenne le contrôle  - Le phénomène du kidnapping resurgit de manière périodique dans le pays. | Elevé | Elevé | - Ralentissement des activités économiques dans ces zones (baisse de la résilience économique des familles). Cette situation rend vulnérables les habitants des zones d'intervention du projet et a un impact sur leur capital psychologique, ce qui en retour diminue leur capacité d'engagement.  - Impact sur la mise en place des Plateformes Communautaires et sur la mise en œuvre des activités du projet en raison du déplacement des leaders communautaires et des bénéficiaires visés.  - Augmentation de la vulnerabilite des jeunes filles et femmes (violence sexuelle et ou relations sexuelles de survie). Ceci met à risque la capacité du projet d'intégrer les femmes dans la mise en œuvre des activités.  - Risque que les sites de travail dans certaines zones soient attaqués par des membres des groupes armés d'autres zones qui n'ont pas encore bénéficiés des travaux communautaires financés par le projet. | Mise en place d'une task force pour initier un processus de médiation afin de faciliter une discussion entre les différents groupes armés dans le but d'arriver à une trêve au niveau des conflits et évaluer comment cela pourrait avoir une influence cognitive sur le fonctionnement des plateformes communautaires.  Introduire des activités psycho-sociales pour appuyer les plateformes communautaires et habitants des zones en proie à la violence des conflits entre groupes armées. Ceci pourrait contribuer à la résilience de ces communautés et à permettre aux leaders communautaires d’avoir le capital psychologique suffisant pour adresser les problèmes et qu’ils soient en mesure de jouer leur rôle.  Engager les leaders des plateformes communautaires sur l'aspect de protection des filles et jeunes femmes contre les violences basées sur le genre.  Évaluation journalière de la situation sécuritaire violente et volatile dans les zones d’intervention avant l’arrivée des équipes de terrain et pendant leur présence à travers les facilitateurs et leaders communautaires.  Assurer une communication régulière avec la PNH, la CNDDR, la composante Police du BINUH afin de recueillir des informations relatives à la situation sécuritaire nécessaire adapter/ajuster la stratégie d’implémentation.  Intervenir dans les zones moins touchées par les violences des groupes armés tout en suivant de près la situation sécuritaire. Les opportunités économiques offertes à ces zones, pourront être considérées comme une incitation à surseoir sur les violences dans les zones en conflit afin de leur permettre d’en bénéficier.  Délocalisation de certaines rencontres avec les plateformes communautaires, des formations et des activités d’accompagnement dans des zones neutres. Ceci permettra d’évaluer la situation et de définir une stratégie alternative pour la mise en œuvre des autres activités, au cas où la situation ne s’améliorerait pas ou empirerait. | Chaque jour |
| 4 | ***Taux élevé d’infection par le COVID-19*** | - Depuis le début du mois de Mai 2021, le nombre de cas d’infection au COVID-19 a beaucoup augmenté. Cependant, au mois de Juillet 2021, une baisse du taux d'infection et d'hospitalisation a été observée.  Les mesures de prévention mises sur pied au début de la pandémie sont toujours de mise mais ne sont pas très respectées. Le vaccin contre la COVID-19 n'est pas encore à la portée du grand public | Faible à Moyen | Faible à Moyen | - Une augmentation incontrôlée du taux d'infection, nécessitant des confinements et des périodes de quarantaine, pourrait amener le projet à surseoir sur les activités pendant un certain temps. Ceci aurait un impact non seulement sur la capacité du projet à respecter le délai de mise en œuvre, mais également sur la disponibilité de fonds suffisants pour la réalisation des activités. | Les rencontres virtuelles sont privilégiées, quand c’est possible, avec les équipes du projet, les opérateurs de terrain et autres parties prenantes. Quand il est nécessaire d’organiser des réunions ou sessions de travail en présentiel, le port du masque est obligatoire, du désinfectant pour les mains est disponible et les chaises sont placées à une certaine distance l’une de l’autre.  Les opérateurs de terrain s’assurent de manière systématique que toutes les mesures de prévention soient respectées durant les rencontres avec les élus locaux, les facilitateurs et leaders communautaires. De plus, les réunions en plein air sont privilégiées.  Dans le cadre des activités avec les bénéficiaires, des stations de lavage des mains, du désinfectant pour les mains et autres installations sanitaires seront mis à leur disposition afin de diminuer le plus possible les risques de propagation du virus. | Mensuelle |
| 5 | ***Maladies, Catastrophes naturelles (saison cyclonique à venir)*** | - L’île d’Haïti se situe sur un territoire à haut risque de catastrophe naturelle. Elle se situe sur la route des grands cyclones qui se forment dans l’océan Atlantique. Elle présente également un risque sismique car elle est située à la démarcation de deux plaques tectoniques.  - La situation socio-économique précaire et l'urgence humanitaire et sanitaire rendent les populations des zones d'intervention du projet dans une situation vulnérable face à certaines maladies qui pourraient très vite être hors de contrôle. | Faible à Moyen | Faible à Moyen | - La propagation de certaines maladies pourrait amener le projet à surseoir sur les activités pendant un certain temps. Ceci aurait un impact non seulement sur la capacité du projet à respecter le délai de mise en œuvre, mais également sur la disponibilité de fonds suffisants pour la réalisation des activités.  - Une catastrophe naturelle pourrait amener le projet à arrêter complètement ses activités prévues afin de réorienter les fonds vers une assistance d'urgence aux habitants des zones d'intervention qui seraient touchés par cette catastrophe. | Améliorer le système d’alerte précoce et renforcer les mécanismes de gestion des crises ;  Assurer une communication constante avec la contrepartie (Ministère de la Planification et de la Coopération Externe comme co-président du Comité Conjoint d’Orientation (ou Comité de Pilotage) et un suivi régulier des activités pour ajuster la stratégie de mise en œuvre au besoin si une catastrophe naturelle venait à entraver la mise en œuvre du projet. Auquel cas, le projet s'adaptera au plan de contingence national du gouvernement. | Trimestrielle |
| 6 | ***Faible engagement des autorités locales CASECS et ASECS et des institutions étatiques*** | La situation d'instabilité institutionnelle pourrait contribuer à réduire le niveau d'engagement des autorités locales et des autres institutions étatiques avec lesquelles le projet devra collaborer.  Les autorités locales dans les zones d'intervention du projet ont exprimé leur volonté de pouvoir bénéficier financièrement du projet. Ces autorités, le plus souvent, sont aussi vulnérables que les résidents des communautés d'intervention du projet alors qu'ils participent dans la mise en œuvre de certaines activités au bénéfice de ces résidents. | Faible à Moyen | Faible à Moyen | - Le projet ne pourra pas amener les élus locaux et les institutions étatiques a pleinement s'impliquer dans la mise en œuvre du projet, ce qui est nécessaire pour assurer la légitimités des actions qui seront menées par le projet (Manque d'engagement).  - Certaines activités pourraient ne pas pouvoir être réalisées comme prévu du fait du rôle actif attribué à une entité étatique. Par exemple, la réalisation des THIMO relatifs à l'assainissement dépend en grande partie de la Mairie de PAP (équipements - opérateurs de machineries - chauffeurs). | Plaidoyer | Trimestrielle |
| 7 | ***Non adhésion des populations*** | Les résidents des zones d'intervention refusent que les activités du projet y soient mises en oeuvre | Faible | Faible | - Le projet ne peut pas implémenter les activités en tout ou en partie  OU  - Le projet accumule du retard dans la mise en œuvre en attendant qu'un travail de sensibilisation et de mobilisation sociale soit fait pour changer la perception que les résidents des zones d'intervention ont du projet.  OU  Les activités du projet sont mises en oeuvre dans d'autres zones, après décision du Comité de pilotage | Sensibilisation et mobilisation sociale | Trimestrielle |
| 8 | ***Manque de synergie/coordination*** | - Les activités des différentes agences de mise en œuvre sont interdépendantes. De ce fait, les retards accusés dans la mise en œuvre de certaines activités clés sous la responsabilité d'une ou plusieurs agences ont une répercussion non seulement sur la durée d'autres activités, mais également sur le budget alloué à ces autres activités.  - Manque de coordination entre les différents acteurs intervenant dans le même domaine et dans les mêmes zones que le projet.  - Manque de coordination et de synergie dans le modus operandi des opérateurs de terrain.  - Manque de coordination et de synergie entre les opérateurs de terrain et les agences de mise en oeuvre | Faible à Moyen | Faible à Moyen | - L'incapacité de déliver le projet, représente un risque réputationnel pour chacune des agences de mise en œuvre et aussi du BINUH.  - Un manque de coordination avec d'autres entités qui interviennent dans les mêmes zones pourrait impacter, de manière positive ou négative, la mise en œuvre des activités du projet.  - Utilisation de processus et de stratégies différents par les opérateurs de terrain dans le cadre des activités du projet. Ceci aura un impact sur la crédibilité des actions menées différemment par ces opérateurs et aura une répercussion négative sur la réputation des agences de mise en œuvre.  - Les opérateurs de terrain mettent en œuvre les activités du projet sans connaître ou respecter les principes des agences de mise en œuvre et les objectifs du projet. Ceci aura un impact sur la capacité du projet à délivrer les résultats escomptés. | - Mettre en place un cadre de coordination/groupe de travail pour assurer que chacune des agences mette en œuvre les activités qui sont sous leur responsabilité de manière synergique tout en assurant un partage d'information périodique.  - Mettre en place un cadre d'échange entre les acteurs intervenant dans les mêmes zones que le projet PBF/CVR. Ceci pourrait être fait à travers la stratégie nationale DDR/CVR.  - Organisation de réunions et de sessions de travail périodiques avec les opérateurs de terrain afin de leur fournir le leadership et les orientations nécessaires pour que leurs interventions suivent les principes des agences de mise en œuvre. Assurer également une présence des agences de mise en œuvre durant la réalisation des activités.  - Impliquer les organismes étatiques (CNDDR, Police Communautaire, Autres Ministères) dans la mise en œuvre du projet pour assurer une synergie avec les stratégies nationales déjà établies et assurer la légitimité des actions menées par le projet.  - Assurer un suivi systématique des processus et des stratégies de mise en œuvre des opérateurs de terrain à travers les collectes de données et la présence de l'équipe S&E durant les activités du projet. | Mensuelle |
| 9 | ***Violations des droits humains*** | Les droits des résidents et des bénéficiaires du projet sont violés dans le cadre même de la mise en œuvre du projet. | Faible | Faible | - Le non respect des droits humains dans le cadre de la mise en œuvre du projet représente un grand risque réputationnel pour les agences de mise en œuvre.  - Le projet peut être perçu comme un contributeur financier dans les activités des groupes armées.  - Le projet peut être contraint d'arrêter les activités en tout ou en partie. | - Assurer le respect des principes de sensibilité au conflit et le "Do no Harm" pour assurer que la mise en œuvre des activités du projet n'induise pas des conflits supplémentaires.  - Sensibiliser tous les acteurs impliqués dans le processus de mise en oeuvre des activités du projet pour éviter que: les femmes soient exploitées sexuelllement pour pouvoir bénéficier des opportunités offertes par le projet - et pour éviter que les bénéficiaires en général soient exploités et aient à partager leur revenu et autres ressources fournies par le projet.  -  - Mettre en place un mécanisme de redevabilité qui permettra d'augmenter la protection des femmes et des groupes les plus vulnérables.  - Assurer que les processus suivis par les opérateurs de terrain et les plateformes communautaires soient transparents et connus des communautés. | Mensuelle |
| 10 | ***Conflits entre les populations des zones d'intervention pour accéder aux opportunités offertes par le projet*** | Les activités du projet visent un nombre de bénéficiaires dans chaque zone d'intervention. Des conflits intracommunautaires pourraient surgir car des résidents n'ayant pas été sélectionnés pour bénéficier d'une opportunité offerte par le projet pourraient s'en prendre soit aux membres des plateformes communautaires et/ou aux bénéficiaires de l'activité. | Faible à Moyen | Faible à Moyen | - Le projet ne peut pas implémenter les activités en tout ou en partie  OU  - Le projet accumule du retard dans la mise en œuvre en attendant qu'un travail de médiation soit fait. | - A travers les opérateurs de terrain, faire un travail de sensibilisation et de mobilisation communautaire pour faire comprendre les objectifs et les stratégies du projet.  - Assurer que les processus suivis par les opérateurs de terrain et les plateformes communautaires soient transparents. | Mensuelle |
|  |  |  |  |  |  |  |  |

**Annexe 1: Témoignages de travailleurs journaliers à La Saline**

**La Saline (Fort Touron / La Saline / Croix-des-Bossales / Portail St Joseph)**

**Témoignages**



**Noncent Tony**

***Français***

“ Je suis responsable des relations publiques pour l’association *Action des Jeunes avec une Nouvelle Idéologie (AJNI)*. Cette activité est une belle initiative qui apportera une diminution de la violence dans la région. Une société ne peut fonctionner sans écoles et sans loisirs et le projet permettra la réhabilitation d'écoles et la construction de terrains pour le basket-ball et d'autres jeux. Tant qu'il y aura des écoles et du loisir, les jeunes pourront se concentrer sur d'autres activités non violentes”.

***Créole***

“ Mwen se relasyonis Action des Jeunes avec une Nouvelle Idéologie ( AJNI). Aktivite saa se yon bèl inisyativ ki ap pote yon diminisyon nan vyolans nan zon nan. Yon sosyete paka fonksyone san lekò ak lwazi e pwojè a ap pèmèt reyabilitasyon lekòl ak konstwiksyon teren pou baskètbòl ak lòt jwèt. Depi gen lekòl ak lwazi, jèn yo ap ka konsantre yo sou lòt aktivite ki pa gen rapò ak vyolans”.



**Charitable Emmanus**

***Français***

“ Ce projet permettra d'alléger les souffrances des habitants de La Saline. Cela permettra que tous les 15 jours nous puissions avoir un revenu pour vivre. Les habitants du quartier attendaient le début des travaux avec impatience. Cette activité est bonne pour la région. Les gens sont dans le besoin et souffrent. Nous avions soif de ce genre d’opportunités.”

***Créole***

“ Pwojè saa ap apeze soufrans moun La Saline. Li ap pèmèt ke chak 15 jou nou ka gen mayen men nou pou nou viv. Moun nan zòn nan tap tann travay la kòmanse.

Aktivite saa bon pou zòn nan tout jan. Moun yo nan soufrans ak nan bezwen et pwojè a te dwe kòmanse llontant deja paske nou te swaf sa.”



**Joseph Jean René**

***Français***

“Je suis un leader de la zone et je suis le porte-parole d'Action des Jeunes avec une Nouvelle Idéologie (AJNI). Le travail qui a commencé ici permettra un léger apaisement de la situation de violence car il permettra à de nombreuses personnes du quartier d'avoir une activité économique. Automatiquement qu'une personne a un emploi, elle n’aura pas le temps de s'impliquer dans des activités de violence.

Ces activités permettront à tout le monde de se réunir pour faire avancer le travail.

Le Lycée de La Saline et l'École Fabre Geffrard étaient handicapés, ce qui a eu pour conséquence la non scolarisation des enfants. J’espère que la réhabilitation de ces écoles permettra à des parents de revenir car leurs enfants pourront désormais fréquenter les écoles de leur zone.”

***Créole***

“ Mwen se on lidè nan zòn nan et mwen se pòt pawòl Action des Jeunes avec une Nouvelle Idéologie ( AJNI). Travay sa yo ki kòmanse laa pral pèmèt on ti apèzman nan sitiyasyon vyolans lan paskel pral pèmèt anpil moun nan zòn nan gen aktivite ekonomik e otomatikman moun yo gen travay yo pap gen tan pou yal nan derapaj ki ap mennen vyolans.

Aktivite sa yo pral pèmèt ke tout moun nan tout zòn yo mete tèt yo ansanm pou nou fè travay la mache.

Lise La Saline lan ak lekòl Fabre Geffrard ki andikape te lakòz ke timoun yo pa al lekòl. Mwen espere ke reyabilitasyon lekòl sa yo ap pèmèt moun kite ale yo tounen nan zòn nan paske pitit yo ap ka al lekòl nan zòn yo kounyea.”